

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

Des COMP pour « exercer une forme d'autonomie dans de bonnes conditions » (M. Tunon de Lara au Sénat)

News Tank Éducation & Recherche -Paris - Actualité n°266333 - Publié le 05/10/2022 à 17:26

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 07/10/2022 à 06:03



Manuel Tunon de Lara auditionné au Sénat, le 05/10/2022 - © Sénat

« Nous sommes favorables aux contrats d'objectifs, de moyens et de performance. Ils ne vont pas à l'encontre de l'autonomie des universités, mais clarifient les engagements de part et d'autre, à la condition qu'ils soient pluriannuels et que l'évaluation soit modifiée. Avoir un plan pluriannuel dans lequel l'université s'engage dans des actions qu'elle pilote et qui viennent de sa réflexion, de son tissu de recherche et de l'ancrage dans son territoire, c'est exercer une forme d'autonomie dans de bonnes conditions. »

C'est ce que déclare Manuel Tunon de Lara, président de France Universités, devant la commission de la culture et de l'éducation du Sénat, le 05/10/2022. Il répond à une question de Stéphane Piednoir, sénateur LR (Les Républicains), qui voit dans ces contrats annoncés par Sylvie Retailleau, ministre de l'ESR, « une forme de perte d'autonomie de la part des universités, car ils apportent des moyens mais aussi des contreparties ».

Selon l'ancien président de l'Université de Bordeaux, « il existe aujourd'hui très peu de dialogue stratégique, il porte sur une toute petite partie du budget des établissements. Il faudra définir ensemble un objectif a priori, puis regarder a posteriori si nous avons atteint cet objectif. C'est à ce moment-là que nous pourrons convenir de la suite de la stratégie et de l'adéquation des moyens ».

« Chacune des universités porte son projet stratégique, tout en restant un opérateur de l'État. Elles voudraient avoir un dialogue constructif permettant la mise en œuvre de leur feuille de route. Nous serons capables d'assumer une différence entre les contrats, car cela apportera une transparence plus importante dans l'allocation des moyens. Il me semble sain que nous sachions qui est financé, comment et dans quels objectifs. »

LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) : « Lorsque nous déclinons une loi, on nous dit "voilà comment vous allez être autonome" »

À la question de la sénatrice LR <u>Laure Darcos</u> sur les attentes des universités sur la mise en œuvre de la LPR, Manuel Tunon de Lara répond : « Nous sommes dans un pays qui a beaucoup de mal avec l'autonomie des universités, car nous avons du mal à comprendre qu'un opérateur de l'État puisse être autonome. Donc lorsque nous déclinons une loi comme la LPR, on nous dit "voilà comment vous allez être autonome". »

« Par exemple, pour les chaires de professeur junior, on nous a indiqué qu'il fallait faire les demandes de manière annuelle et quel type de professeur nous allions prendre. Ce n'est pas cela l'autonomie! Cela revient aux COMP (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance), où nous demandons d'avoir un regard pluriannuel et de laisser faire les universités. Vous nous donnez une dotation sur les CPJ (Chaire de professeur junior), puis vous revenez dans trois ans et vous évaluez. Si nous n'avons pas bien fait, vous les enlevez. »

« La simplification sur les CPJ porte donc sur l'approche pluriannuelle, le fait de pouvoir prendre des professeurs de première classe... Si nous voulons attirer d'autres Alain Aspect, il faut changer un petit peu le système. »

07/10/2022, 06:04

Selon le président de France Universités, « tout cela a été bien pris en charge par la nouvelle équipe de la ministre de l'ESR Sylvie Retailleau. Nos derniers échanges avec la <u>DGRH (Direction générale des ressources humaines)</u> montrent que cela avance dans des mesures de simplification qui sont plus proches de l'autonomie des universités ».

Une vigilance sur la baisse du nombre de thèses Cofra financées

Manuel Tunon de Lara souhaite « alerter » les sénateurs sur le dispositif Cofra (Conventions de formation par la recherche en administration) (conventions de formation par la recherche en administration) permettant de réaliser des thèses dans l'administration, dont il a « entendu dire que du côté de Bercy, on passait de 100 à dix ».

« Il y avait un projet de financement de 100 bourses de doctorat en lien avec l'INSP (Institut national du service public). Or, il serait dramatique qu'à peine démarrée la trajectoire du doctorat pour la fonction publique, les bourses disparaissent. »

Cette expérimentation avait été annoncée en mars 2022 par Frédérique Vidal, alors ministre de l'Esri, et Amélie de Montchalin, alors ministre de la transformation et de la fonction publiques, pour la mise en place à la rentrée 2022 de 20 Cofra avec des administrations volontaires, « avec l'ambition de faire monter en puissance le dispositif pour proposer 100 Cofra à la rentrée 2023 ».

Les sujets santé

Quatrième année de médecine générale : « Il ne suffit pas d'agir sur la formation pour avoir un impact sur la désertification médicale »

Interrogé par Yan Chantrel, sénateur socialiste, sur la mise en place d'une quatrième année d'internat en médecine générale, notamment pour lutter contre les déserts médicaux, Manuel Tunon de Lara rappelle qu'une commission a été mise en place et une concertation est en cours. « Nous y travaillons avec les doyens de médecine ».

« La mise en place de cette année supplémentaire relève des modifications qui ont trait à améliorer la formation, à reconnaitre la médecine générale et à la hisser au statut des autres spécialités. Cela ne s'est pas fait en France notamment car nous considérons que la formation médicale se fait à l'hôpital, il faut sortir de cette équation »

Il faut, selon lui, les « distinguer des problèmes de la désertification médicale qui est un autre sujet. Il y a évidemment une relation entre la présence d'une faculté de médecine et la chance d'avoir des médecins sur le territoire. Mais c'est aussi dans ces zones les plus désertifiées que nous trouvons les facultés de médecine les moins bien encadrées, qu'il y a le moins de maîtres de stage potentiels.

Il ne serait pas très sain de laisser penser qu'il suffit d'agir sur la formation pour avoir un impact sur la désertification ».

Réforme de l'accès aux études de santé : « Un retour d'expérience nécessaire »

Questionné par Céline Brulin, sénatrice communiste, sur la mise en œuvre de la réforme de l'accès aux études de santé, le président rappelle qu'elle « portait l'objectif de mettre fin au gâchis humain de la <u>Paces (Première année commune aux études de santé)</u>, d'avoir des profils d'étudiants en cohérence avec le métier qu'ils veulent faire et d'inclure des parcours incluant des étudiants provenant d'autres disciplines ».

« Nous avons soutenu cette réforme en disant que cela ne se ferait pas en un an, mais plutôt en deux ou trois ans, ne serait-ce parce qu'il y a un chevauchement avec l'ancien système qui a été très perturbant. Ensuite, il y a un retour d'expérience nécessaire avec un comité de suivi auquel nous participons. »

« Par exemple, pour les universités mettant uniquement en place des LAS (Licence avec option accès santé), les étudiants doivent acquérir un corpus commun de santé que vous ne pouvez pas galvauder. Ce n'est pas encore tout à fait rentré dans les usages. Vous ne pouvez pas faire une licence de droit, qui est très exigeante, et en plus une formation avec le socle de connaissances nécessaire pour poursuivre des études de médecine. Il faut adapter ces formations, et c'est en train de se faire. »

Il ajoute un point de vigilance sur « la diversification des métiers et des carrières. Nous avons ce sujet avec la pharmacie, où les étudiants ne vont plus et qui préoccupe les pharmaciens. Nous avons une vision un peu monolithique vers la médecine et avons fait croire que la fin du numerus clausus permettrait à tout le monde d'aller en médecine. Cela restera difficile et restreint, il y aura toujours une forme de sélection pour devenir médecin ».

« Le CHU (Centre hospitalier universitaire) va dans le mur, il faudrait une réforme des hôpitaux universitaires »

« Mon sentiment sur l'avenir du CHU n'est pas bon, car je pense qu'il va dans le mur et que le U se détériore peu à peu. Nous sommes dans un système hospitalier en grande tension. Nous sommes inquiets et nous pensons qu'il faudrait une réforme des hôpitaux universitaires avec des périmètres peut-être plus ciblés sur ceux qui font de la recherche et de l'innovation », répond Manuel Tunon de Lara à une question du sénateur RDSE (Rassemblement démocratique et social européen) Bernard Fialaire

Il dresse quelques pistes :

- « Il est primordial de repenser le modèle économique du CHU. Un système qui pense financer la formation et la recherche sur la tarification à l'acte en essayant de faire des marges sur un système déficitaire, c'est presque incongru donc ce n'est pas possible.
- Les hospitalo-universitaires sont noyés sous des tâches cliniques qu'ils accomplissent avec beaucoup de mérite et de vocation, mais 50 à 60 professeurs de médecine démissionnent chaque année depuis 2018. Nous avons une perte d'attractivité.
- Il faut ouvrir l'enseignement de la médecine et des professions de santé, à la ville et à la société, apporter une dimension de santé publique et l'ouvrir sur le plan disciplinaire; une partie de l'avenir de la médecine repose sur le numérique ou encore la physique.
- Il y a aussi des problèmes de gouvernance. Le carcan administratif est majeur et délétère. »

« Les questions de laïcité au cœur de nos réflexions »

Un nouveau guide à l'automne

Laurence Garnier, sénatrice LR, souhaite avoir le regard de Manuel Tunon de Lara sur les évolutions de la situation en matière de laïcité dans les universités et savoir si les établissements disposent d'outils suffisants.

2 sur 4 07/10/2022, 06:04

Il déclare que « les questions de laïcité sont au cœur de nos réflexions. Notre nouveau guide de la laïcité sera publié à l'automne 2022.

Il ne faut pas ignorer ces problèmes mais admettre qu'ils ne se posent que dans un nombre réduit d'universités, dont il faut accompagner les présidents. France Universités organise en ce sens des formations et aide les présidents en s'appuyant sur le guide et les échanges entre présidents ».

« Faire de la liberté académique un fer de lance de la France »

Interrogé sur la polémique autour de l'islamo-gauchisme et la notion de liberté académique par le sénateur LR Olivier Paccaud, le président de France Universités indique qu'il s'agissait d'« une mauvaise polémique, et si nous devions réécrire notre communiqué de réaction, nous le ferions de la même façon ».

- « En revanche, nous souhaitions à un moment inscrire la notion de liberté académique dans la Constitution, car c'est le cas dans certains pays, écrivons-le!»
 - « L'université est le reflet de ce qu'il se passe dans le pays, ces questions-là sont au cœur de la recherche, des discussions. Si vous allez aujourd'hui dans les universités françaises, on va parler de l'Iran, des femmes qui déchirent leur voile, c'est ça l'actualité. »
- « Basons-nous sur des principes, qui sont des principes sains, comme celui de la liberté académique. Les indicateurs sur la liberté académique montrent que les universités anglo-saxonnes ont du souci à se faire, elles sont dans les top 30 ou 40. La France aurait intérêt à défendre et à en faire un fer de lance. Nous n'avons pas à rougir de nos différentes actions », conclut-il.



Manuel Tunon de Lara

Président @ France Universités

Professeur des universités - praticien hospitalier @ Université de Bordeaux

Date de naissance: 13/02/1958

Parcours

Depuis décembre 2020	<u>France Universités</u> Président
Décembre 2018 - janvier 2021	<u>France Universités</u> Président de la commission des questions de santé
Janvier 2014 - janvier 2022	<u>Université de Bordeaux</u> Président
2010 - 2022	Fondation Bordeaux Université Vice Président
Janvier 2008 - décembre 2013	Université Bordeaux II Président
2008 - 2014	Université Bordeaux Segalen (Bordeaux 2) Président
2003 - 2008	Université Bordeaux Segalen (Bordeaux 2) Vice-président chargé des relations internationales
2000 - 2007	Université Bordeaux II Vice Président relations internationales
Depuis 1996	<u>Université de Bordeaux</u> Professeur des universités - praticien hospitalier

Établissement & diplôme

1992 - 1995	Université Bordeaux II Doctorat en sciences
1992 - 1993	University of Southampton Fellowship immuno-pharmacology
1990 - 1991	<u>Université Paris 5 - Descartes</u> DEA de physiologie
1988 - 1989	Institut Pasteur (Institut Pasteur) Immunologie générale
1975 - 1989	Université Bordeaux II Doctorat en médecine

3 sur 4 07/10/2022, 06:04

Fiche n° 3916, créée le 20/05/2014 à 18:06 - MàJ le 24/01/2022 à 14:11



Sénat

Catégorie : Etat

Adresse du siège

15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06 France

Général

Date de création

Statut Chambre haute du Parlement français

Implantations, dont siège Paris (siège)

Missions et objectifs

Le Sénat détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale. Il représente les collectivités territoriales.

1795

• Champs de compétences de la commission de la culture, de l'éducation

et de la communication :

- l'éducation (enseignement scolaire, agricole, technique, supérieur)

- la recherche

- la culture

- la communication (presse, télévision, nouveaux médias)

- la francophonie

- le sport

- la jeunesse

- la vie associative.

Membres 348 sénateurs

Présidence Président : Gérard Larcher.

Fiche n° 4398, créée le 28/09/2016 à 18:16 - Màj le 03/08/2022 à 19:21

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »

4 sur 4